



# Une hotte de cuisine peut être incluse dans la vente d'un fonds de commerce

Jurisprudence publié le 21/01/2021, vu 938 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://Assistant-juridique.fr)

**Une hotte de cuisine installée par le vendeur d'un fonds de commerce n'est pas un immeuble par destination si le vendeur n'est pas propriétaire de l'immeuble dans lequel le fonds est exploité.**

Il résulte des articles 524 et [L 141-5](#) du Code de commerce que le fonds de commerce comprend, au titre des biens corporels, le mobilier et le matériel servant à l'exploitation de l'immeuble, sauf s'ils y ont été placés par le propriétaire de l'immeuble et si celui-ci est également propriétaire du fonds de commerce.

Après avoir énoncé ce principe, la Cour de cassation a jugé que la hotte de cuisine installée par le vendeur d'un fonds de commerce de restauration rapide était incluse dans le fonds de commerce vendu ; en effet, le vendeur n'était pas propriétaire de l'immeuble dans lequel le fonds était exploité, de sorte que la hotte n'était pas un immeuble par destination.

Par suite, le vice caché affectant la hotte était bien inhérent au fonds vendu.

A noter : Le fonds de commerce est composé de divers éléments traditionnellement divisés en éléments incorporels (clientèle, droit au bail, nom commercial, droits de propriété industrielle, etc.) et en éléments corporels (marchandises et matériels).

Source : efl.fr

Pour plus d'infos : [Comment vendre un fonds de commerce ?](#)

Voir aussi notre guide : [Céder un fonds de commerce 2020-2021](#)

## Articles sur le même sujet :

- [Céder un fonds de commerce](#)
- [Céder des parts de SARL](#)
- [Gérer un compte courant d'associé](#)
- [Rémunérer un gérant de SARL](#)
- [Révoquer un gérant de SARL](#)

- [Démission d'un gérant de SARL : mode d'emploi](#)
- [Dissoudre une SARL](#)
- [Guide pratique de la SARL](#)

- [Vaut-il mieux vendre son fonds de commerce ou ses parts sociales ?](#)
- [Promesse de cession d'un fonds de commerce : comment la rédiger ?](#)
- [Cession d'une entreprise : la lettre d'intention](#)
- [Cession de fonds de commerce : le sort des créances et des dettes](#)
- [Cession de fonds de commerce : fiscalité](#)
- [Comment sont imposées les plus-values professionnelles ?](#)
- [Comment vendre un fonds de commerce ?](#)
- [Comment rédiger un acte de cession de fonds de commerce ?](#)
- [Cession de fonds de commerce : le séquestre et le droit d'opposition des créanciers](#)
- [Comment céder un bail commercial ?](#)
- [Quels sont les éléments cédés lors d'une cession de fonds de commerce ?](#)
- [Cession de fonds de commerce et bail commercial](#)
- [Cession d'une entreprise : le protocole d'accord](#)
- [Cession d'une entreprise à ses salariés : méthode à privilégier](#)
- [Comment est imposée la plus-value de cession de parts de SARL ?](#)
- [Un bail commercial doit-il être signé devant un notaire ou un avocat ?](#)
- [Cession d'une entreprise : la convention de garantie de passif et d'actif](#)
- [Est-il préférable de vendre ou de donner l'entreprise à ses enfants ?](#)
- [Lors de la cession d'un bail commercial, le loyer peut-il être augmenté ?](#)
- [Que deviennent les contrats lors d'une cession de fonds de commerce ?](#)
- [Déspécialisation : peut-on changer l'activité ou la destination d'un bail commercial ?](#)
- [Comment calculer l'indemnité d'éviction d'un bail commercial ?](#)
- [Quelle fiscalité pour une dissolution de SARL ?](#)
- [Un contrat de location-gérance peut-il contenir une promesse de vente ?](#)
- [Comment calculer le coût de rachat d'un fonds de commerce ?](#)
- [Cession de bail et renouvellement du bail commercial](#)
- [Cession de fonds de commerce : les recours de l'acquéreur](#)
- [Cession de fonds de commerce : les recours du vendeur](#)
- [Quand un locataire peut-il résilier son bail commercial ?](#)
- [Quels sont les pouvoirs d'un gérant de SARL ?](#)